



La sécurité des seniors au cœur des préoccupations

Le Canton et la Ville s'appuient sur une étude de l'Université pour développer un concept de proximité en prévention et intervention

Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près de la moitié des victimes d'infractions contre le patrimoine. A traduire par cambriolages, vols à l'astuce, escroqueries et autres abus de faiblesse. Le Canton et la Ville de Genève ont présenté, hier, les différentes mesures qui seront progressivement mises en place pour lutter contre les atteintes à la sécurité des personnes âgées. Car si elles ne sont pas directement frappées ou agressées physiquement, elles subissent très souvent les dégâts collatéraux liés à l'infraction. «Chute lors d'arrachage de sac, bousculade dans un cambriolage sont des exemples de chocs qui peuvent traumatiser ces personnes et leur faire perdre toute autonomie», souligne Giovanni Martelli, cadre de la police judiciaire.

Pour Pierre Maudet, magistrat cantonal en charge du Département de la sécurité et Ester Alder, conseillère administrative en Ville de Genève, à la tête du service social, seul le travail en réseau et en partenariat est efficace. «Sans réinventer la roue, on peut diminuer les risques et le sentiment d'insécurité en développant encore le travail de proximité», précise Pierre Maudet. Le programme est ambitieux et démarre par une collaboration renforcée

entre les différents corps de police cantonale et municipale, les intervenants sociaux et les pharmaciens genevois. Acteurs de proximité importants, ces derniers entrent dans le réseau d'intervention et de prévention. A terme les cafetiers-restaurateurs et les coiffeurs pourraient aussi être sensibilisés à l'écoute des personnes âgées qui ne se confient pas toujours, par peur ou honte. La Banque cantonale et d'autres établissements financiers devraient également intensifier la formation des collaborateurs afin de dépister des arnaques dont sont victimes les retraités (retrait d'argent massif, transferts douteux). La Ville a par ailleurs déjà réintroduit des concierges dans l'ensemble de son parc immobilier. Une présence rassurante pour les retraités.

Une étude menée en 2014 par la Faculté des sciences de la société dévoile les craintes, mais aussi les «non craintes» exprimées par une cinquantaine d'ainés genevois. Ainsi, par exemple, la plupart des personnes interrogées se sentent en sécurité et à l'abri chez elles, alors qu'elles sont souvent abusées à leur domicile. Vols à l'astuce, escroqueries, cambriolages et abus de détresse ont souvent lieu dans l'intimité et non sur la voie publique. L'étude relève aussi que plus elles sont âgées, plus elles restreignent leurs déplacements, non par difficulté de mobilité ou perte d'autonomie, mais par crainte d'agression ou d'accident. **Isabel Jan-Hess**